

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Alliance luxembourgeoise des structures professionnelles de la musique a.s.b.l.
ayant son siège social à l'adresse 52, rue de Hollerich L-1740 Luxembourg

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F13290
(à biffer si non applicable), représentée par Carl Adalsteinsson

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Carl Adalsteinsson

Nom:

Fonction: Président

Fonction:

Date: 23/09/2022

Cachet:

